



## AVIS AUX MÉDIAS

Le 1<sup>er</sup> septembre 2006

### **L'Enquête publique sur Cornwall annonce son calendrier; les auditions de témoins commenceront le 3 octobre 2006**

(Cornwall, ON) Le calendrier de septembre est prêt pour l'Enquête publique de Cornwall.

Au cours de la semaine du 5 septembre 2006, la Commission d'enquête entendra des témoignages additionnels établissant le contexte. Ayant commencé au début de cette année, les témoignages ont été donnés par un certain nombre d'experts renommés dont les recherches et l'expérience ont permis de cadrer un certain nombre de questions en jeu, nous aidant ainsi à mieux comprendre les témoignages factuels entendus au début de l'enquête, d'un point de vue historique, légal et social.

Le père John Allan Loftus, psychologue et prêtre jésuite, donnera un témoignage d'expert le 5 septembre. Le père Loftus est directeur du Jesuit Urban Center de Boston, et professeur adjoint de psychologie et de psychologie de la religion au Boston College.

La Commission d'enquête commencera les auditions de témoins le 3 octobre 2006.

Le juge G. Normand Glaude, commissaire de l'Enquête publique sur Cornwall, a souligné l'importance de procéder à une expurgation assez étendue des documents afin de protéger la vie privée des témoins et la sécurité d'autres documents non liés à l'enquête, et de permettre aux parties de se préparer convenablement aux audiences de l'automne. Les parties se sont vues accorder un plus long délai pour apporter des changements aux documents expurgés et revoir ces documents expurgés.

Dès le 3 octobre, le public entendra des déclarations préliminaires au nom des parties ayant qualité pour agir et du commissaire G. Normand Glaude, en prévision des auditions de témoins de la phase I. Les auditions de témoins se dérouleront jusqu'à la fin du mois.

Il est important de noter que le protocole des médias a légèrement changé en ce qui concerne les témoins et les témoignages durant les auditions de témoins. Les médias doivent consulter le protocole qui est affiché sur le site Web à la rubrique « Médias ». Il est également recommandé aux médias de passer en revue les Règles de procédure, en particulier l'article qui porte sur la confidentialité – relativement aux témoignages durant cette partie des audiences.

Le calendrier des audiences est affiché sur le site Web de l'Enquête, à [www.enquetecornwall.ca](http://www.enquetecornwall.ca). La liste des témoins est régulièrement mise à jour. De même, le calendrier complet des audiences pour 2007 a été affiché sur le site Web de l'Enquête.

#### **Renseignements :**

Julie Mason

G-4 Communications

613 298-8929